

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 30 Juin 1958

Augmentation du Salaire
de M. Juillet

58070

L'an mil neuf cent cinquante huit, le trente Juin à 17 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 24 Juin 1958

Etaient présents : MM. Max Brusset, Maire, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Couzinet, Gausseil, Fouget, Coumil, Guillaud, Brotreau, Barrière Camblong, Domecq, Bourdeille, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochédereux, Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.

Représentés ; M. Barrot par M. Brusset
M. Etcheber par M. Camblong

Secrétaire : M. Camblong

Le Conseil Municipal

Considérant que M. Juillet, concierge du Collège accomplira plus de son travail de concierge différents travaux d'entretien (réparation de menuiserie, chaînes, peinture, vitrerie, serrurerie, etc ..)

décide

- de porter à 28.000 frs par mois à compter du 1er Janvier 1958 la rémunération brute de M. Juillet.
- que les travaux exécutés en dehors des fonctions prévues au contrat seront rémunérés en heures supplémentaires.
- que la dépense sera imputée sur les crédits correspondants du budget.

Fait et délibéré à Royan, les jours, mois et en susdites
ont signé au registre MM. les Membres présents.

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 4 Juillet 1958
Pour Le Sous Préfet
le Sous Préfet de Saintes
signé:illisible

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 8 Juillet 1958
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

L. SEUGNET



[Handwritten signature]